



ORGANISONS LA GRÈVE CONTRE LES COUPES!

Le Conseil d'État vaudois veut imposer 305 millions de coupes dans le budget 2026 — une attaque directe contre l'ensemble des services publics et les conditions de travail. Face à ces mesures d'austérité injustifiées, c'est ensemble qu'il faut lutter!

Après la manifestation du 2.10.25, qui a réuni 15'000 personnes, et l'assemblée intersyndicale du 30.10.25, organisons la grève, seul moyen pour faire reculer le Conseil d'Etat. Première journée de grève et d'actions mardi 18 novembre suivie d'une manifestation en fin de journée à Lausanne. Si le Conseil d'Etat ne revient pas sur sa position, une nouvelle journée de grève et d'actions aura lieu le mardi 25 novembre. La question de la reconduction du mouvement sera discutée avec les salarié·e·s.

MARDIS 18 ET 25 NOVEMBRE 2025
GRÈVE
ET ACTIONS DANS LES
SERVICES PUBLICS ET PARAPUBLICS
DU CANTON DE VAUD

PEUT-ON FAIRE GRÈVE PARTOUT?

PERSONNEL DE L'ETAT

- Pour le personnel dont l'Etat est l'employeur, soumis à la LPers, la grève a été déclarée licite par l'organe de conciliation.
- Collectivement, les grévistes remettent, jusqu'à 48 heures après la grève, une liste des personnes en grève auprès de leur hiérarchie.
- Un service minimum doit être organisé par la hiérarchie pour des secteurs bien spécifiques (liste sur le site du SSP).
- Plus d'informations pratiques sur le droit de grève sont disponibles sur le site du SSP.

PERSONNEL DU PARAPUBLIC

- Pour le personnel dont l'Etat n'est pas directement l'employeur (santé parapublique, social, hautes écoles, enfance, communes..) les modalités du droit de grève sont en cours de négociation, contactez le SSP pour obtenir des détails.
- Quoi qu'il en soit de la grève, nous pouvons organiser des actions et mesures de lutte sur les lieux de travail: piquets de soutien à la grève; moment commun durant la journée; port de badges et autocollants, par exemple.



Pour suivre l'état de la mobilisation, actualisée secteur par secteur, toutes les informations sont sur le site du SSP.



NON À LA POLITIQUE DES CAISSES VIDES

L'Etat de Vaud possède une fortune de plusieurs milliards et n'a quasiment pas de dettes (0,7% du PIB). Il poursuit depuis de nombreuses années une politique de baisses fiscales qui profite aux plus riches et a sciemment mal appliqué le bouclier fiscal de 2009 à 2023. Les mesures d'austérité décidées font payer aux services publics et à la population ces choix politiques.

NOUS SOMMES TOUS-TES CONCERNÉ-ES, MOBILISONS- NOUS, ENSEMBLE, PARTOUT!

Liste non exhaustive des principales mesures décidées par le Conseil d'Etat.

ENSEIGNEMENT

- 60 mio de coupes.
- Suppression décharge fin de carrière.
- Diminution de salaire des remplaçant·es non-titré·es.

SANTÉ

- CHUV 24 mio.
- Hôpitaux 5 mio.
- Soins à domicile 5 mio.
- EMS 14 mio.
- Prévention 3 mio.

PERSONNEL DE L'ETAT

- Contribution de crise de 0.7% des salaires.
- Pas d'indexation des salaires 2026 (aussi dans le parapublic).

ENFANCE

- Baisse de 10 mio (10%) de la subvention cantonale à la fondation pour l'accueil de jour de l'enfance.

HAUTES ÉCOLES

- Unil et hautes écoles, baisse de la subvention de 22 mio.

COMMUNES

- 46 millions de coupes en additionnant les différentes mesures.

SOCIAL

- EVAM: 131 postes supprimés.
- CCT social: rattrapage salarial sur 5 ans au lieu de 3.

NOS REVENDICATIONS



Suppression de toutes les mesures d'austérité. Elles ne sont pas nécessaires et menacent dangereusement les prestations ainsi que les conditions de travail.



Tenue des engagements pris envers les salarié-es et maintien du financement des mesures déjà décidées.



Ouverture de négociations pour allouer les moyens nécessaires pour les services publics.



Ouverture de négociations sur les revendications concernant l'égalité femmes – hommes dans les services publics et parapublics (demandées depuis 2019).



Arrêt immédiat des baisses d'impôts au profit des contribuables les plus riches, suppression du frein à l'endettement, abandon de la politique des caisses vides et des coupes.

COMMENT S'ORGANISER?

Obtenez du matériel de campagne : autocollants, badges, flyers, affiches
Distribuez-les largement et portez-les avec les collègues!

Constituez des comités de grève et de lutte sur vos lieux de travail.

Organisez des assemblées pour discuter avec les collègues et votez les mesures de lutte.

Organisez les journées de grève et d'actions des 18 et 25 novembre: préparation de piquets de grève ou de soutien à la grève, pancartes, organisation d'un moment commun, d'une discussion sur les coupes. Le SSP est à votre disposition pour vous aider à organiser la mobilisation et pour intervenir au besoin.

Et adhérez au SSP!

Le salaire n'est pas versé en cas de grève. Le SSP indemnise ses membres via un fonds de grève. Adhérez jusqu'au jour avant la grève pour en bénéficier et restez membre au moins 3 ans.

